

# SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE VILLE DE LABEL-SUR-QUÉVILLON



Chaque année, au Québec, plusieurs cas d'intoxications au monoxyde de carbone s'avèrent mortels. Les sources possibles d'émanation de CO sont nombreuses dans votre domicile : poêle au bois ou au propane, cuisinière au gaz, foyer à l'éthanol, système de chauffage au mazout, moteur à combustion laissé en marche dans le garage attendant à votre résidence ...

## PRÉVENEZ LES INTOXICATIONS :

- ▶ Par la présence d'avertisseurs de monoxyde de carbone qui fonctionnent bien et qui sont installés au bon endroit
- ▶ Par une utilisation adéquate et un entretien rigoureux des appareils à combustion
- ▶ Par une inspection régulière et un nettoyage des cheminées, des tuyaux et des raccords des appareils à combustion

Pour plus d'information, il est possible de consulter des messages de prévention sur la page Facebook, Instagram et Twitter ainsi que sur le site Web du ministère de la Sécurité publique.

[sécuritépublique.gouv.qc.ca](http://sécuritépublique.gouv.qc.ca)  
Monoxyde de carbone